
**LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

Rapport statistique pour l'année d'application 2010
Formulaire *Déclaration des activités de formation* rempli en vertu de
l'article 3 du Règlement sur les dépenses de formation admissibles

DIRECTION DU SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

OCTOBRE 2011

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte	3
2. Formulaire.....	3
3. Le taux de réponse	3
3.1 Nombre de répondants	3
3.2 Méthode utilisée pour remplir le formulaire.....	4
3.3 Analyse par taille d'entreprise	5
3.4 Répartition des entreprises par région administrative.....	6
3.5 Répartition régionale.....	7
3.6 Répartition sectorielle	9
4. Les moyens utilisés par les répondants pour effectuer les activités de formation admissibles	14
5. La répartition des heures de formation entre les diverses catégories de personnel ..	17
6. Conclusion	19
ANNEXES	20

1. CONTEXTE

L'article 3 du Règlement sur les dépenses de formation admissibles adopté en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (la Loi), prévoit que « [l']employeur doit fournir annuellement au ministre, au moyen du formulaire que la Commission met à sa disposition, les informations générales requises sauf s'il est titulaire d'un certificat de qualité des initiatives de formation ».

L'un des objectifs du formulaire *Déclaration des activités de formation* (le formulaire) est de renseigner sur la façon dont les employeurs assujettis à la Loi investissent dans la formation de leur personnel. Il vise également à obtenir de l'information sur les catégories d'employés et d'employées qui bénéficient de la formation.

Ce rapport statistique présente les principaux renseignements obtenus des employeurs assujettis à l'aide du formulaire pour l'année civile 2010. De plus, ce rapport met en évidence les variations entre les résultats obtenus pour l'année 2010 et ceux obtenus pour 2009.

Il faut toutefois noter que nous ne pouvons estimer dans quelle mesure ces résultats sont généralisables à l'ensemble des employeurs assujettis.

2. FORMULAIRE

En janvier 2011, 15 289 formulaires¹ ont été envoyés aux employeurs assujettis à la Loi en 2010, c'est-à-dire à tous ceux dont la masse salariale excédait 1 000 000 \$ cette année-là. Notons qu'en 2010, en plus des mentions disponibles dans son site Web et dans le *Guide du relevé 1* et dans le *Guide de l'employeur*, l'Agence du revenu du Québec a ajouté une mention similaire invitant les employeurs assujettis à la Loi à remplir leur formulaire sur deux autres formulaires de la *Trousse employeur*, soit les formulaires *OPR-23* et *OPR-24*. Enfin, la convivialité de la version électronique du formulaire a été améliorée au cours de l'année.

3. LE TAUX DE RÉPONSE

3.1 Nombre de répondants

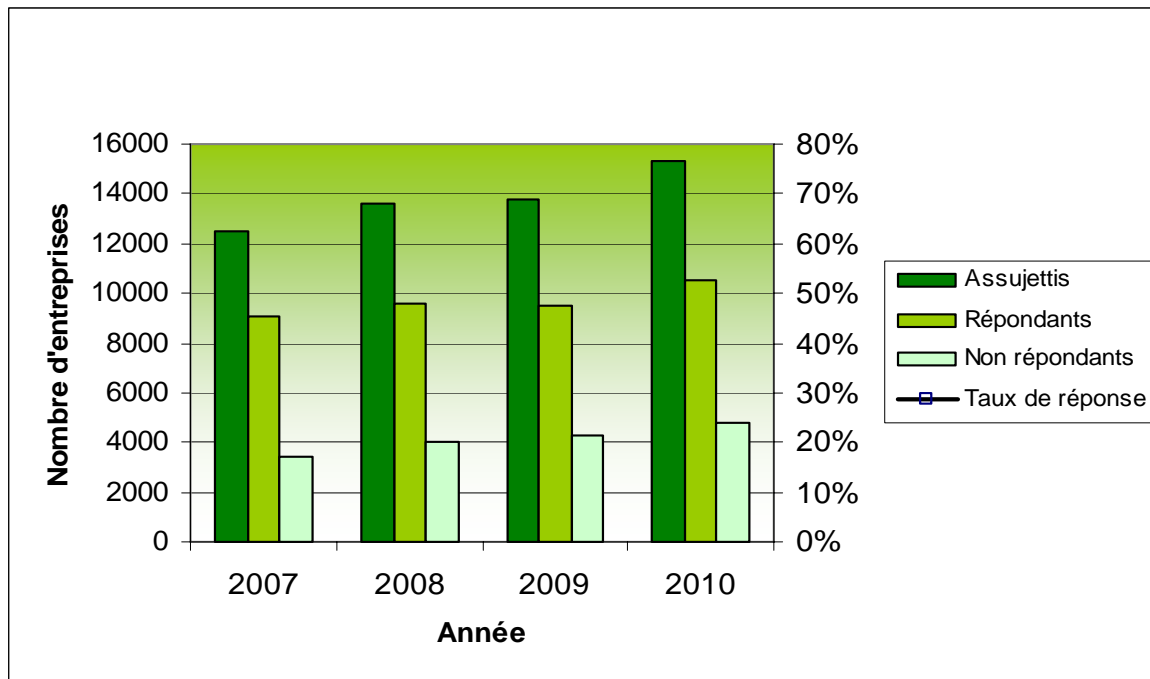
Comme nous pouvons le constater dans le graphique 1, le nombre d'entreprises assujetties a considérablement augmenté entre 2007 et 2010. De plus, la plus forte hausse dans le nombre d'entreprises assujetties a eu lieu entre les années 2009 et 2010. Nous pouvons présumer que cette augmentation est principalement attribuable à la reprise économique, qui a commencé durant la deuxième moitié de 2009 et qui s'est poursuivie au cours de l'année 2010. Même si le nombre d'entreprises assujetties a augmenté entre 2007 et 2010, la proportion d'entreprises n'ayant pas retourné leur formulaire est restée similaire.

1. Il s'agit d'une estimation du nombre d'employeurs assujettis en 2010, effectuée à partir des renseignements de 2009, selon le fichier du ministère du Revenu du Québec.

Pour l'année 2010, 68,7 % des employeurs assujettis ont retourné leur formulaire dûment rempli. Ce taux de réponse est semblable à celui de 2009, où il était de 69,0 %. Pour ces deux années, le pourcentage d'employeurs ne s'étant pas conformés à cette exigence réglementaire est donc demeuré le même.

Soulignons que selon les données analysées, le taux de non-réponse des nouvelles entreprises assujetties en 2010 est de 35,3 %, alors que le taux de non-réponse global pour cette même année est de 31,3 %. Ainsi, même si les entreprises nouvellement assujetties en 2010 n'avaient pas à se conformer à cette exigence réglementaire l'année précédente, elles n'ont pas été beaucoup plus nombreuses que les autres entreprises à ne pas retourner leur formulaire l'année suivante.

GRAPHIQUE 1
Nombre d'entreprises répondantes
et taux de réponse



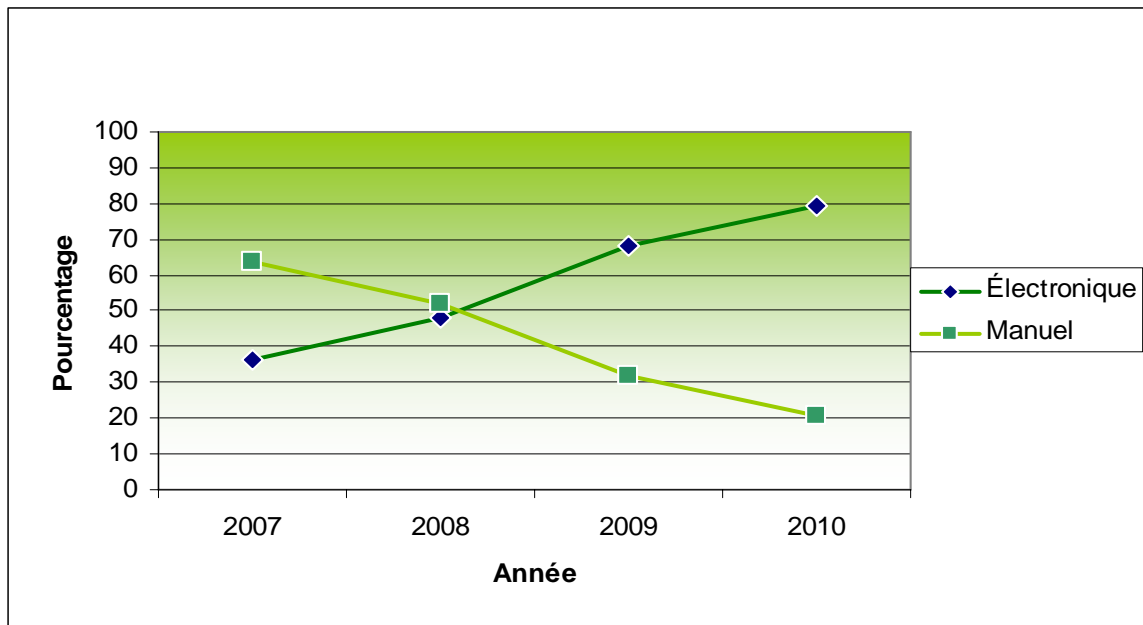
3.2 Méthode utilisée pour remplir le formulaire

Parmi les 10 504 répondants, 8 337, soit 79,4 %, ont fait parvenir leur formulaire par voie électronique. **Il s'agit d'une augmentation de 11,3 % par rapport à l'année précédente, où le taux de réponse par voie électronique était de 68,1 %.**

Le graphique 2 ci-dessous présente la progression, depuis 2007, de l'utilisation du formulaire électronique par les entreprises répondantes. Il démontre qu'entre les années 2007 et 2010, le taux de réponse par cette voie a connu une augmentation cumulative de 42,6 %. Cette augmentation significative témoigne de l'efficacité des moyens utilisés

pour favoriser l'utilisation du formulaire en ligne. En effet, depuis 2007, plusieurs améliorations ont été apportées au formulaire électronique et de nombreux efforts ont été faits par l'équipe de la Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre (DSDMO) dans le but d'alléger le fardeau des entreprises dans leur obligation de remplir ce formulaire tout en facilitant le traitement des formulaires au sein de la DSDMO.

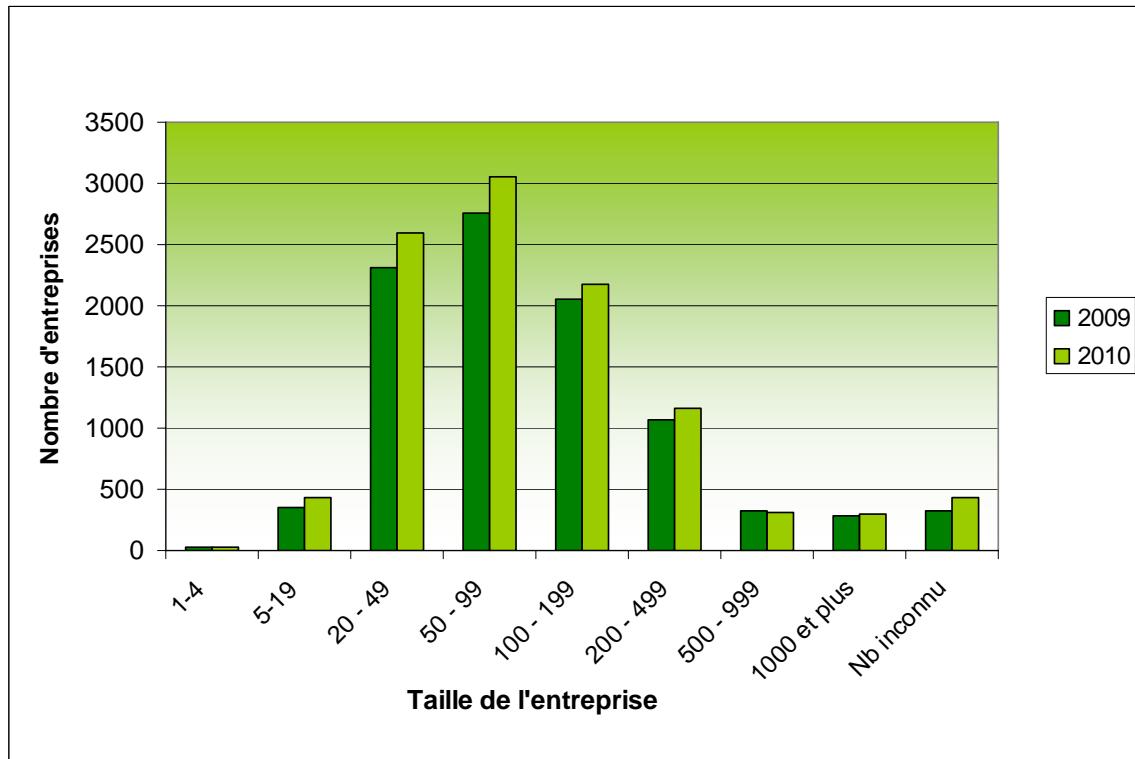
GRAPHIQUE 2
Taux de réponse selon la version du formulaire utilisée



3.3 Analyse par taille d'entreprise

Comme les données du graphique 3 l'indiquent, la répartition par taille d'entreprise est comparable pour les années 2009 et 2010. En effet, pour ces deux années, les trois tailles d'entreprises avec le nombre le plus élevé d'entreprises assujetties sont, en ordre d'importance : de 50 à 99 employés, de 20 à 49 employés et de 100 à 199 employés. Ces données révèlent également que ce sont les petites entreprises, soient les entreprises ayant moins de 100 employés, qui ont connu la plus grande augmentation de leur nombre. Il semble donc que la reprise économique a particulièrement touché ce type d'entreprise, en rappelant au travail des travailleurs mis à pied durant la crise économique.

GRAPHIQUE 3
Répartition par taille d'entreprise

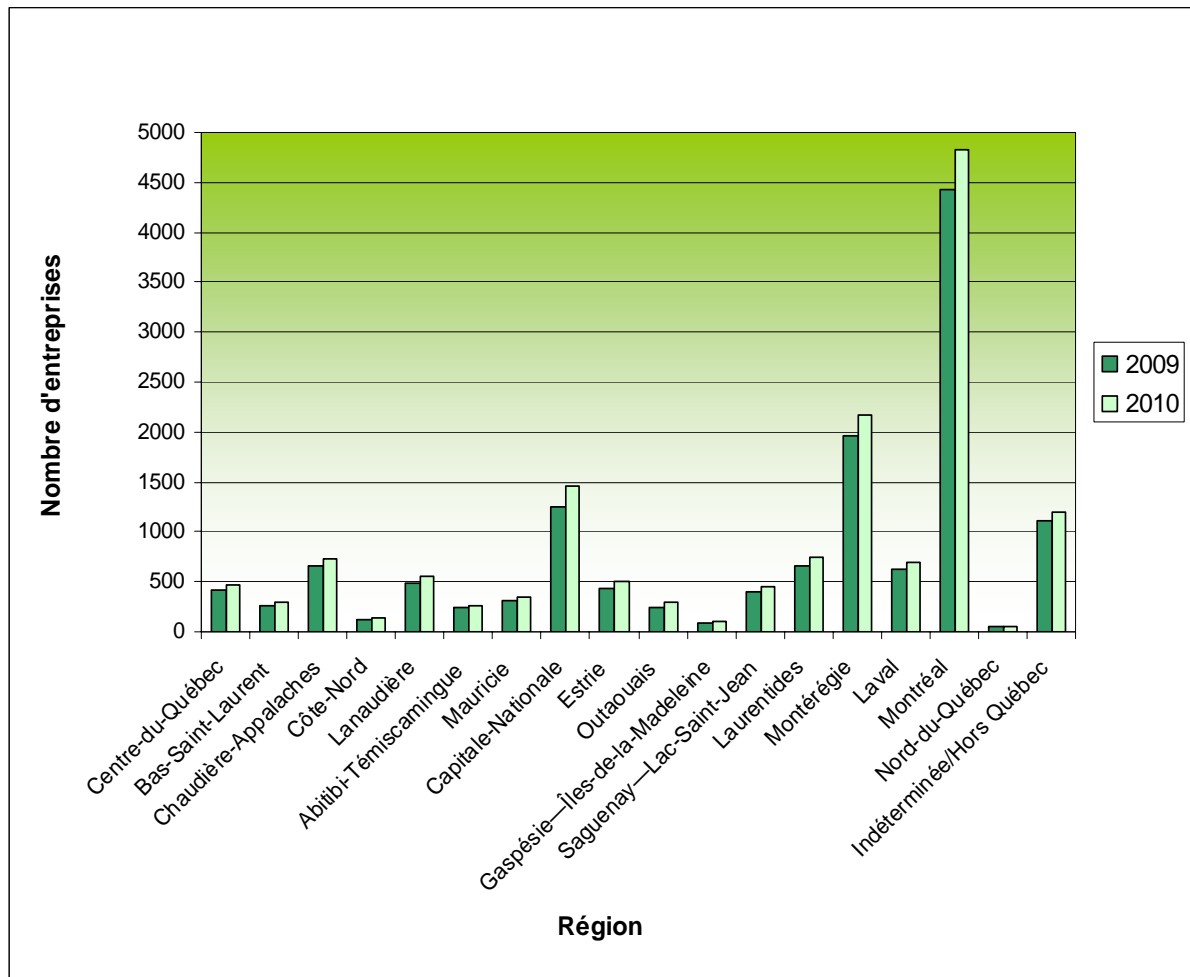


3.4 Répartition des entreprises par région administrative

Le graphique 4 met en évidence une distribution inégale du nombre d'entreprises entre les différentes régions administratives. Comme pour l'année 2009, les régions de Montréal, de la Montérégie, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches sont celles avec le nombre le plus important d'entreprises assujetties, alors que le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord se retrouvent au dernier rang.

Soulignons également qu'entre 2009 et 2010, toutes les régions administratives ont connu une hausse de leur nombre d'entreprises assujetties. La région de Montréal est celle dont l'augmentation a été la plus notable, avec près de 400 entreprises assujetties de plus.

GRAPHIQUE 4
Répartition des entreprises par région administrative



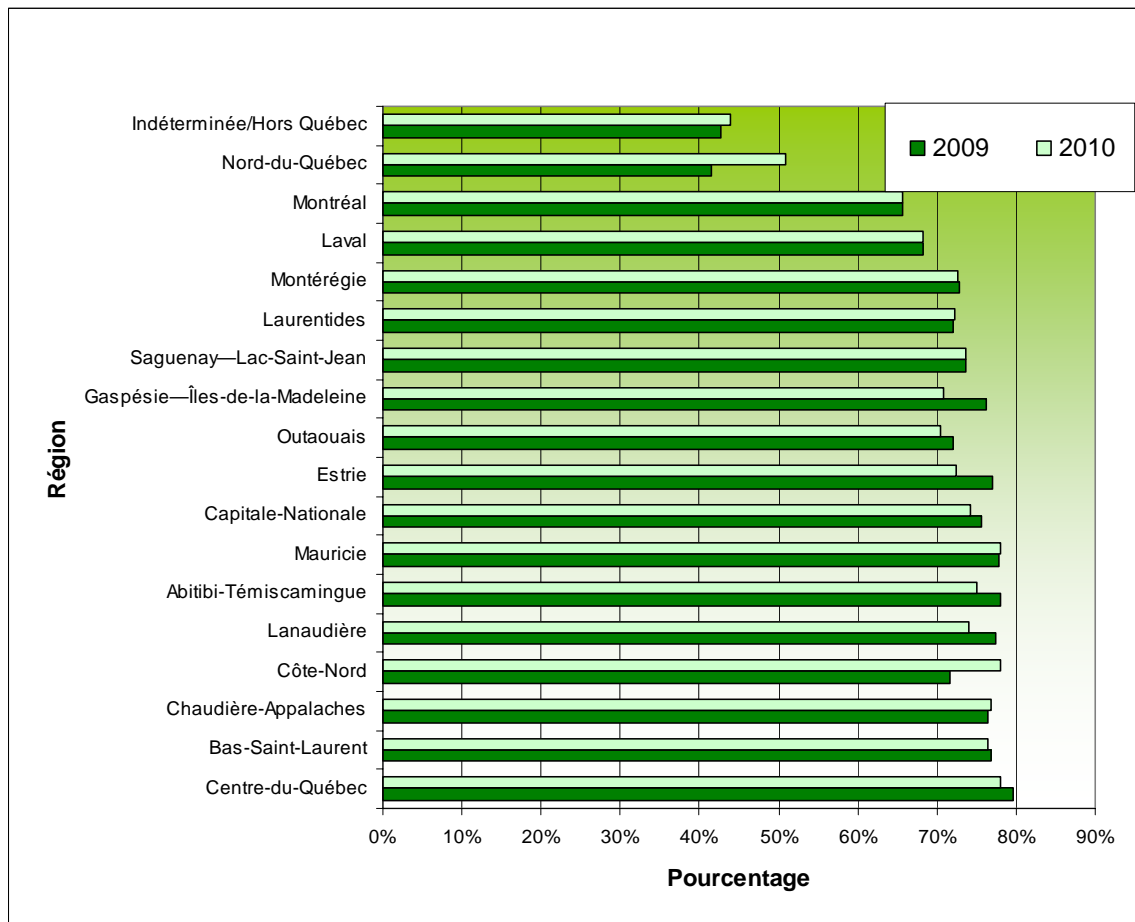
3.5 Répartition régionale

Le taux de réponse par région administrative, représenté dans le graphique 5 ci-dessous, montre que le Centre du Québec, avec un taux de réponse de 78,0 % (79,6 % en 2009), est la région administrative ayant obtenu le meilleur taux de réponse. Comme pour l'année 2009, le Nord-du-Québec termine en dernière position des régions administratives avec un taux de réponse de 50,9 % (41,5 % en 2009).

Il faut également souligner que six des dix-sept régions ont connu une amélioration de leur taux de réponse par rapport à 2009 (voir les annexes pour la variation du taux de réponse de chacune des régions). Les régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord, avec des augmentations respectives de 9,4 % et de 6,5 %, sont les deux régions dont ce taux s'est le plus amélioré. Soulignons que ces régions du nord de la province sont deux des trois régions administratives avec le nombre le moins élevé d'entreprises assujetties.

En ce qui concerne les employeurs dont le siège social est situé à l'extérieur du Québec, leur taux de réponse se situe à 43,9 %. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à l'année 2009, où un taux de 42,7 % avait été atteint. Nous pouvons supposer qu'une partie de l'augmentation du taux de réponse de cette catégorie d'employeurs est attribuable à l'amélioration des consignes de remplissage du formulaire traduites en anglais et envoyées par courriel aux entreprises qui en font la demande.

GRAPHIQUE 5
Taux de réponse par région administrative



3.6 Répartition sectorielle

Pour ce qui est des secteurs d'activité économique, soulignons que le taux de réponse de certains est plus significatif, dans la mesure où ils comptent un nombre plus élevé d'entreprises assujetties. Le tableau 1 présente le taux de réponse des dix principaux secteurs d'activité économique en 2010. Ainsi, les « services aux entreprises », qui constituent le plus grand secteur d'activité économique avec 1 880 entreprises assujetties, ont un taux de réponse de 65,1 %. Quant au secteur « entrepreneurs spécialisés », soit le deuxième secteur en importance avec 958 entreprises, son taux de réponse est de 70,6 %.

TABLEAU 1
Taux de réponse des dix principaux
secteurs d'activité économique

N°	Secteur d'activité économique (SAE)	N ^{bre} d'entreprises assujetties en 2010	Poids relatif (en %)	Taux de réponse (en %)
1	Services aux entreprises	1 880	12,4 %	65,1 %
2	Entrepreneurs spécialisés	958	6,3 %	70,6 %
3	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	759	5,0 %	72,9 %
4	Services de santé et services sociaux	750	4,9 %	72,1 %
5	Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	712	4,7 %	69,5 %
6	Transports	593	3,9 %	66,3 %
7	Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	508	3,6 %	70,9 %
8	Restauration	438	2,9 %	63,9 %
9	Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	412	2,7 %	62,9 %
10	Autres commerces de détail	409	2,7 %	71,2 %
TOTAL		7 419	49,1 %	
TAUX DE RÉPONSE MOYEN				68,5 %

Les dix secteurs ayant obtenu les meilleurs taux de réponse en 2010 sont présentés dans le tableau 2. Les « industries du tabac » (100 %), les « industries textiles de première transformation » (84,6 %), les « intermédiaires financiers de dépôts » (84,2 %), les « services forestiers » (84,2 %) et les « industries des produits du caoutchouc » sont les cinq secteurs qui arrivent au premier rang. Soulignons qu'à l'exception des « intermédiaires financiers de dépôts », qui comptent 380 entreprises assujetties, ces secteurs ont un nombre d'entreprises assujetties peu élevé. En plus des « intermédiaires financiers de dépôts », deux autres secteurs d'importance relative, avec un nombre d'entreprises assujetties supérieur à 100, se retrouvent dans ce tableau. Ce sont les « services des administrations locales » et l'« agriculture ».

TABLEAU 2
Les dix secteurs ayant obtenu le plus haut taux de réponse en 2010

N°	Secteur d'activité économique (SAE)	N ^{bre} d'entreprises assujetties en 2010	N ^{bre} d'entreprises répondantes	Taux de réponse (en %)
1	Industries du tabac	3	3	100,0 %
2	Industries textiles de première transformation	13	11	84,6 %
3	Intermédiaires financiers de dépôts	380	320	84,2 %
4	Services forestiers	19	16	84,2 %
5	Industries des produits du caoutchouc	24	20	83,3 %
6	Services des administrations locales	261	209	80,1 %
7	Industries des produits du pétrole et du charbon	10	8	80,0 %
8	Sociétés des assurances	93	74	79,6 %
9	Industries de première transformation des métaux	89	70	78,7 %
10	Agriculture	121	95	78,5 %
TOTAL		1 013	826	
TAUX DE RÉPONSE MOYEN				83,3 %

Les dix secteurs qui ont obtenu le taux de réponse le plus faible sont présentés au tableau 3. Il est intéressant de constater que quatre de ces secteurs se retrouvent dans l'une ou l'autre des catégories « commerces ». Ainsi, il semble que les entreprises du commerce ont été moins nombreuses que les autres à remplir leur formulaire cette année.

TABLEAU 3
Les dix secteurs ayant obtenu le plus bas taux de réponse

N°	Secteur d'activité économique (SAE)	N^{bre} d'entreprises assujetties en 2010	N^{bre} d'entreprises répondantes	Taux de réponse (en %)
1	Industries des boissons	15	6	40,0 %
2	Extraction du pétrole et du gaz naturel	4	2	50,0 %
3	Commerce de gros de produits agricoles	14	7	50,0 %
4	Transports par pipelines	2	1	50,0 %
5	Commerces de gros de produits divers	289	161	55,7 %
6	Entreposage	21	12	57,1 %
7	Mines	40	23	57,5 %
8	Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	105	61	58,1 %
9	Commerce de gros de vêtements, de chaussures, tissus et merceries	79	47	59,5 %
10	Communications	122	73	59,8 %
TOTAL		691	393	
TAUX DE RÉPONSE MOYEN				53,8 %

Le tableau 4 indique que les trois secteurs ayant connu la plus importante augmentation de leur taux de réponse par rapport à 2009 sont les « industries textiles de première transformation », « industries textiles du tabac » et les « services forestiers ». Même s'ils ne se présentent pas dans le même ordre, deux de ces secteurs ont aussi obtenu l'un des trois meilleurs taux de réponse en 2009. Les « industries textiles de première transformation » avec une augmentation de 40,9 % sont celles dont ce taux s'est le plus amélioré.

TABLEAU 4

Les dix secteurs ayant connu les meilleures améliorations de leur taux de réponse

N°	Secteur d'activité économique (SAE)	Taux de réponse en 2009 (en %)	Taux de réponse en 2010 (en %)	Variation 2010-2009 (en %)
1	Industries textiles de première transformation	43,8 %	84,6 %	40,9 %
2	Industries du tabac	66,7 %	100,0 %	33,3 %
3	Services forestiers	56,3 %	84,2 %	28,0 %
4	Industries des produits du pétrole et du charbon	62,5 %	80,0 %	17,5 %
5	Industries du cuir et des produits connexes	55,0 %	68,4 %	13,4 %
6	Autres services publics	63,8 %	75,0 %	11,2 %
7	Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	53,3 %	64,3 %	11,0 %
8	Commerces de détail de marchandises diverses	64,3 %	73,8 %	9,5 %
9	Industries de première transformation des métaux	69,4 %	78,7 %	9,2 %
10	Industries de l'habillement	55,7 %	64,8 %	9,0 %

Les dix secteurs dont le taux de réponse a le plus diminué par rapport à 2009 sont indiqués dans le tableau 5 ci-dessous. Les entreprises du secteur « industries des boissons », les « mines » et les « services de l'administration fédérale », avec des diminutions respectives de 41,3 %, de 24,9 % et de 22,2 %, ont été beaucoup moins nombreuses à remplir et à retourner le formulaire cette année.

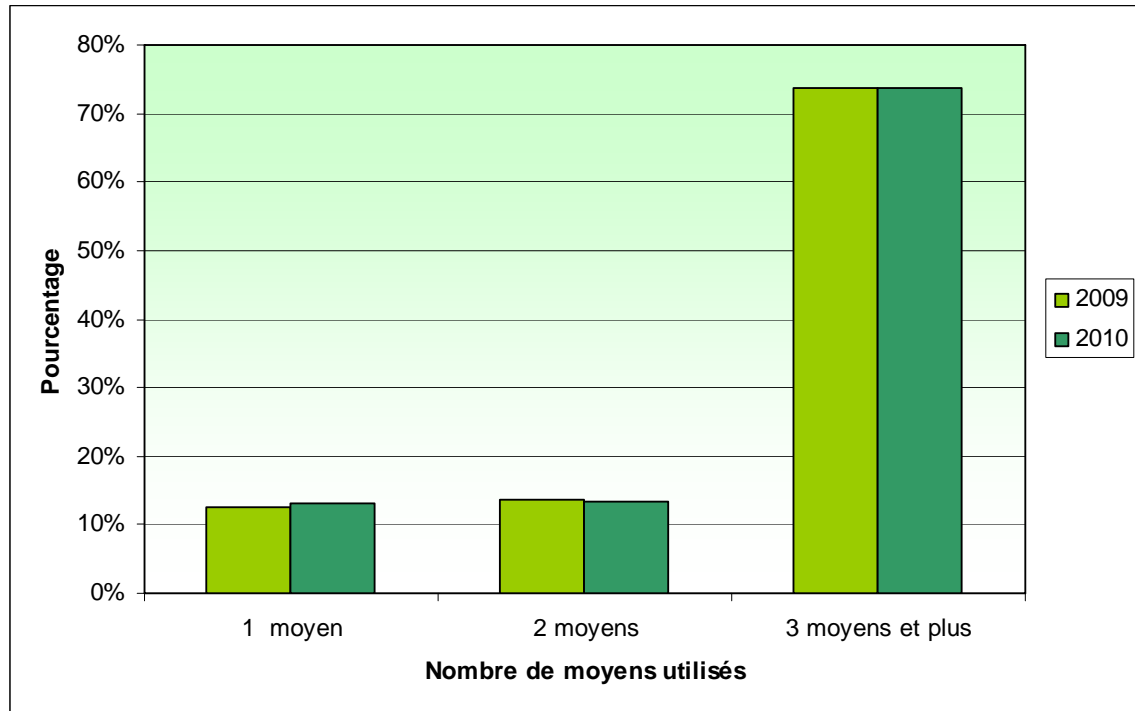
TABLEAU 5
Les plus fortes baisses du taux de réponse

N°	Secteur d'activité économique (SAE)	Taux de réponse en 2009 (en %)	Taux de réponse en 2010 (en %)	Variation 2010-2009 (en %)
1	Industries des boissons	81,3 %	40,0 %	-41,3 %
2	Mines	82,4 %	57,5 %	-24,9 %
3	Services de l'administration fédérale	100,0 %	77,8 %	-22,2 %
4	Entreposage	75,0 %	57, %	-17,9 %
5	Services relatifs à la construction	73,7 %	61,0 %	-12,7 %
6	Pêche et piégeage	71,4 %	62,5 %	-8,9 %
7	Commerce de gros de produits agricoles	58,3 %	50,0 %	-8,3 %
8	Services de l'administration provinciale	79,0 %	72,1 %	-6,9 %
9	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	79,7 %	73,0 %	-6,7 %
10	Sociétés d'investissement	67,8 %	61,8 %	-6,0 %

4. LES MOYENS UTILISÉS PAR LES RÉPONDANTS POUR EFFECTUER LES ACTIVITÉS DE FORMATION ADMISSIBLES

Comme les données du graphique 6 le démontrent, en 2010, un peu moins des trois quarts des employeurs, soit 74 %, ont indiqué avoir eu recours à trois moyens et plus pour effectuer leurs activités de formation admissibles. Il s'agit d'une légère augmentation de 0,7 % comparativement à l'année précédente, où ce pourcentage se situait à 73,3 %. Pour ces deux années, le pourcentage d'entreprises ayant utilisé un ou deux moyens est également comparable. Il semble que d'une année à l'autre, la majorité des entreprises assujetties préfèrent utiliser plusieurs des moyens mis à leur disposition pour effectuer leurs activités de formation admissibles.

GRAPHIQUE 6
Répartition par le nombre de moyens utilisés pour effectuer les activités de formation admissibles



Les moyens nommés par les entreprises répondantes sont identifiés dans le tableau 6. Ainsi, les quatre moyens identifiés par le plus grand nombre de répondants sont les mêmes qu'en 2009. Il s'agit, en ordre décroissant, des colloques, congrès ou séminaires, de la formation dite qualifiante ou transférable en vertu de l'article 6.4 du Règlement, du recours aux organismes formateurs ou aux formateurs agréés et, enfin, de la formation offerte par les établissements d'enseignement reconnus.

Par ailleurs, même si ces deux derniers moyens ont été dans les moyens les plus utilisés par les entreprises en 2010, le pourcentage de répondants ayant nommé ces moyens a légèrement diminué comparativement à l'année précédente. Toutefois, on note une augmentation de certains moyens tels que le *Régime d'apprentissage ou régime de qualification*, qui ont connu une augmentation de 0,4 % entre les années 2009 et 2010. Cette légère augmentation peut être attribuable à la hausse du nombre de normes professionnelles et au travail d'implantation et de promotion de celles-ci par les différents comités sectoriels de main-d'œuvre.

En 2010, le moyen *versement à une mutuelle de formation* a été choisi par 32 entreprises de plus que l'année précédente. Nous pouvons présumer que ces résultats découlent de l'augmentation de la promotion visant la mise en place de mutuelles de formation. En effet, cinq nouvelles mutuelles ont été reconnues entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2010.

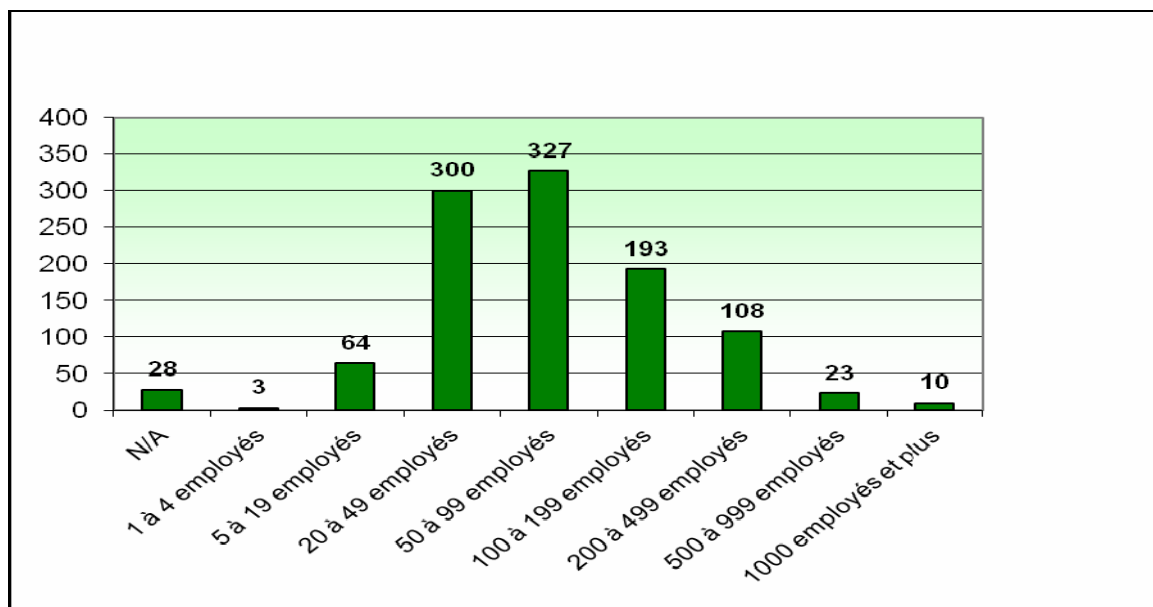
TABLEAU 6
Moyens utilisés pour effectuer les activités de formation admissibles

Moyen	Nombre de répondants ayant nommé le moyen		% de répondants ayant nommé le moyen	
	2009	2010	2009	2010
Formation offerte par des ressources externes reconnues				
Établissement d'enseignement reconnu	4 578	4 889	48,2 %	46,5 %
Organisme formateur et formateur agréé	4 600	4 977	48,4 %	47,4 %
Formation offerte par des ressources internes agréées				
Service interne de formation	1 404	1 434	14,8 %	13,7 %
Service interne de formation multi employeur	564	624	5,9 %	5,9 %
Autres moyens possibles				
Ordre professionnel	3 193	3 591	33,6 %	34,1 %
Colloque, congrès ou séminaire	5 801	6 357	61,0 %	60,5 %
Association	3 968	4 379	41,8 %	41,7 %
Formation dite qualifiante ou transférable en vertu de l'article 6.4 du Règlement	5 279	5 954	55,6 %	56,7 %
Entente patronale-syndicale	737	761	7,8 %	7,2 %
Fonds de formation de l'industrie de la construction (CCQ)	913	1 065	9,6 %	10,1 %
Versement à une mutuelle de formation reconnue	98	130	1,0 %	1,2 %
Dépense engagée auprès d'une mutuelle de formation reconnue	49	38	0,5 %	0,4 %
Régime d'apprentissage ou régime de qualification	887	1 023	9,3 %	9,7 %

Moyen	Nombre de répondants ayant nommé le moyen		% de répondants ayant nommé le moyen	
	2009	2010	2009	2010
Accueil de stagiaires ou d'enseignants stagiaires	1 925	2 181	20,3 %	20,8 %
Cotisation au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre				
Cotisation au Fonds	903	1 056	9,5 %	10,1 %
Report d'excédent				
Report d'excédent	3 597	4 110	37,9 %	39,0 %
Nombre total de répondants	9 504	10 507		
Nombre total de moyens utilisés	38 664	42 817		

Le graphique 7 présente la répartition des 1 056 entreprises assujetties ayant choisi en 2010 le moyen *Cotisation au Fonds*. Ce sont les entreprises dont la taille se situe entre 50 et 99 employés qui ont été les plus nombreuses à choisir ce moyen (327 entreprises). Ensuite, ce sont les entreprises avec un nombre d'employés se situant entre 20 et 49 employés (300 entreprises). Ainsi, cette répartition nous permet de constater que ce sont les petites entreprises qui ont eu recours le plus souvent à ce moyen pour effectuer leurs activités de formation admissibles. Ceci peut s'expliquer par le fait que les petites entreprises sont souvent moins bien outillées que les grandes entreprises du côté du service de formation et des services de ressources humaines.

GRAPHIQUE 7
La répartition des entreprises assujetties ayant nommé le moyen *Cotisation au Fonds* en 2010

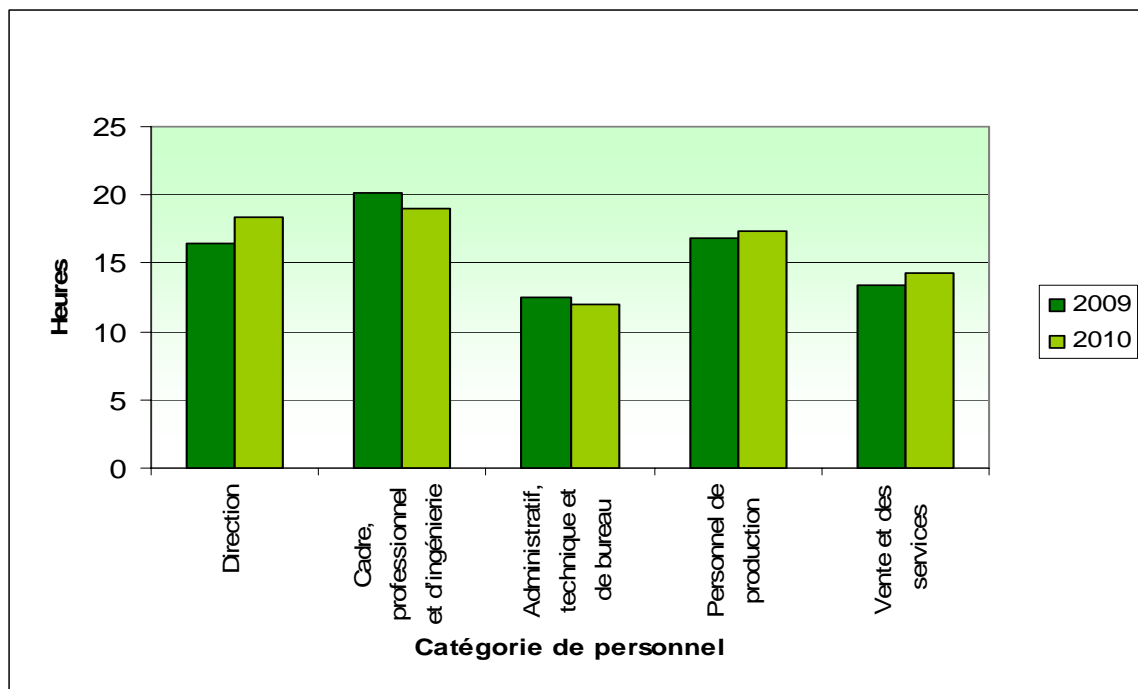


5. LA RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION ENTRE LES DIVERSES CATÉGORIES DE PERSONNEL

La catégorie de personnel qui reçoit, en valeur absolue, le plus grand nombre d'heures de formation demeure le *personnel de production*, avec 33,2 % du total des heures de formation offertes à l'ensemble des employés et employées. En 2009, ce taux se situait à 32,5 %.

Toutefois, en valeur relative, c'est la catégorie *personnel cadre, professionnel ou d'ingénierie* qui bénéficie du plus grand nombre moyen² d'heures de formation par personne, avec 19,0 heures. Pour l'année 2009, cette même catégorie arrivait aussi en première position, avec un résultat de 20,1 heures. Soulignons que le nombre moyen d'heures de formation reçues par employé ou employée a augmenté entre les années 2009 et 2010 pour trois des cinq catégories de personnel, soit les catégories *personnel de production*, *personnel de direction* et *personnel de la vente et des services*.

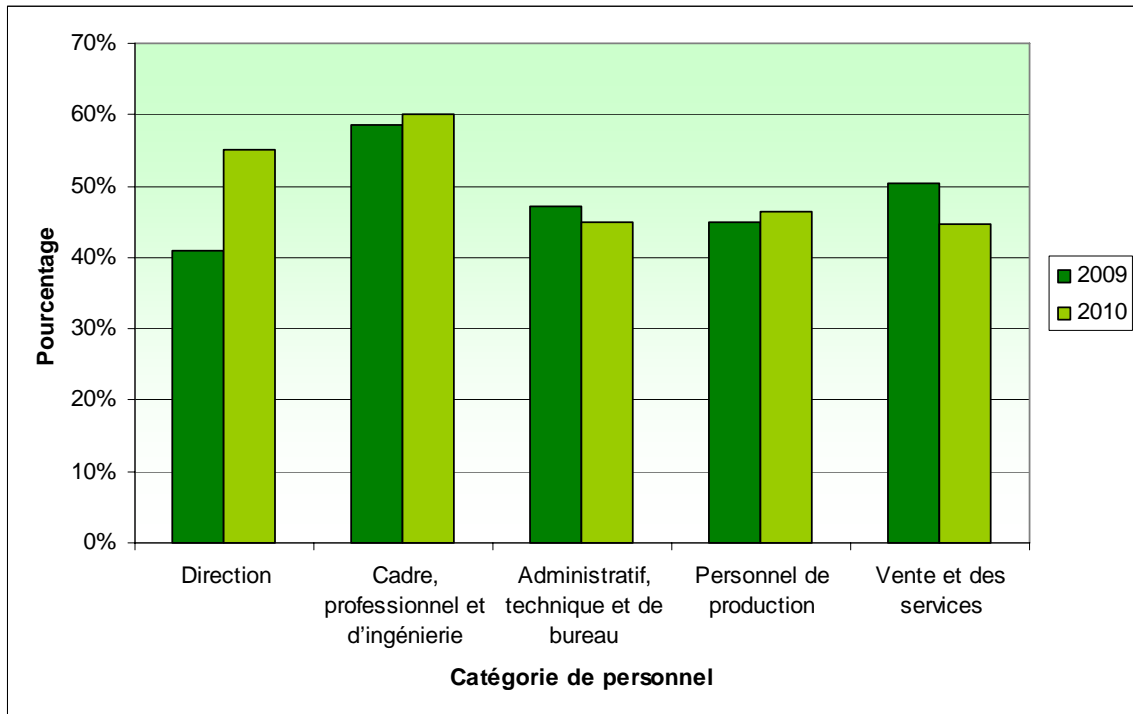
GRAPHIQUE 8
Nombre moyen d'heures de formation reçues par personne



2. Il s'agit d'une moyenne établie à partir du nombre total d'employés et d'employées par catégorie et non à partir du nombre d'employés et d'employées formés par catégorie.

Le pourcentage d'employées et d'employés formés par catégorie de personnel constitue également un indicateur de l'accessibilité à la formation. Dans l'ensemble, 48,1 % de la main-d'œuvre a reçu de la formation en 2010, comparativement à 49,1 % en 2009. Pour une troisième année consécutive, la catégorie *personnel cadre, professionnel et d'ingénierie* est celle dont la proportion de personnes formées au cours de l'année est la plus élevée, avec un taux de 60,0 %, comparativement à 58,7 % en 2009.

GRAPHIQUE 9
Pourcentage du nombre d'employées et d'employés formés
par catégorie de personnel



6. CONCLUSION

Il est important de rappeler l'augmentation du taux de réponse par voie électronique (soit 11,3 %). Ce taux témoigne de l'efficacité des moyens utilisés en 2010 pour favoriser l'utilisation du formulaire électronique par les employeurs et de la tendance grandissante des employeurs à utiliser cette version. Même si depuis les dernières années de nombreuses améliorations ont été apportées à ce formulaire, la DSDMO poursuivra encore ses efforts pour améliorer la convivialité de ce formulaire.

De plus, même si les mutuelles de formation ont été un moyen utilisé par un nombre plus élevé d'entreprises que l'année précédente, les données nous révèlent que les efforts de promotion à cet égard doivent se poursuivre. Ce rapport nous démontre également la pertinence de promouvoir, auprès des petites et moyennes entreprises, les avantages d'investir dans la formation des employés. Puisque ce sont ces entreprises qui ont été les plus nombreuses à choisir de cotiser au Fonds, il nous semble nécessaire de vérifier auprès d'elles les raisons qui les ont poussées à choisir ce moyen pour effectuer une partie de leurs activités de formation admissibles. D'ailleurs, l'un des objectifs de la Planification stratégique 2011-2014 de la Commission est d'augmenter la proportion d'entreprises assujetties à la loi sur les compétences qui déclarent investir l'équivalent d'au moins 1 % de leur masse salariale dans la formation.

ANNEXES

Taux de réponse

Année	Nombre d'employeurs ayant une masse salariale de plus de 1 000 000 \$	Nombre de répondants	Taux de réponse (en %)
2008	13 638	9 611	70,5 %
2009	13 777	9 504	69,0 %
2010	15 289	10 504	68,7 %

Répartition régionale des employeurs assujettis, des répondants et du taux de réponse pour l'année 2010

Région administrative	Nombre d'employeurs assujettis		Nombre de répondants		Taux de réponse (en %)		Variation du taux de réponse (en %)
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
Centre-du-Québec	416	463	331	361	79,6 %	78,0 %	-1,6 %
Bas-Saint-Laurent	267	298	205	228	76,8 %	76,5 %	-0,3 %
Chaudière-Appalaches	668	735	511	565	76,5 %	76,9 %	0,4 %
Côte-Nord	116	137	83	107	71,6 %	78,1 %	6,5 %
Lanaudière	492	559	381	414	77,4 %	74,1 %	-3,3 %
Abitibi-Témiscamingue	237	268	185	201	78,1 %	75,0 %	-3,1 %
Mauricie	321	354	250	276	77,9 %	78,0 %	0,1 %
Capitale-Nationale	1 255	1 461	950	1 084	75,7 %	74,2 %	-1,5 %
Estrie	442	497	341	360	77,1 %	72,4 %	-4,7 %
Outaouais	247	291	178	205	72,1 %	70,4 %	-1,7 %
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	80	96	61	68	76,3 %	70,8 %	-5,5 %
Saguenay—Lac-Saint-Jean	392	445	289	328	73,7 %	73,7 %	0,0 %
Laurentides	656	750	472	542	72,0 %	72,3 %	0,3 %
Montérégie	1 959	2 166	1 428	1 575	72,9 %	72,7 %	-0,2 %
Laval	629	693	429	473	68,2 %	68,3 %	0,1 %
Montréal	4 434	4 826	2 913	3 164	65,7 %	65,6 %	-0,1 %
Nord-du-Québec	53	55	22	28	41,5 %	50,9 %	9,4 %
Indéterminée/Hors Québec	1 113	1 195	475	525	42,7 %	43,9 %	1,2 %
TOTAL	13 777	15 289	9 504	10 504	69,0 %	68,7 %	

**Nombre de moyens utilisés par les employeurs pour effectuer
les activités de formation admissibles pour l'année 2010**

Nombre de moyens utilisés	Nombre de répondants		Répartition (en %)	
	2009	2010	2009	2010
Un seul moyen	1 239	1 365	13,0 %	13,0 %
Deux moyens	1 298	1 396	13,7 %	13,3 %
Trois moyens et plus	6 967	7 743	73,3 %	73,7 %
TOTAL	9 504	10 504	100 %	100 %

Taux de réponse et nombre d'entreprises assujetties selon le secteur d'activité

SAE	Description	assujetties 2010	assujetties 2009	Diff. 2010-2009	% de la différence	% relatif à l'ensemble	Répondants 2010	% réponse 2010	Répondants 2009	% réponse 2009	% Variation 2010-2009
0	SAE non défini	4	3	1	33,3 %	0,0 %	3	75,0 %	2	66,7 %	8,3 %
1	Agriculture	121	98	23	23,5 %	0,8 %	95	78,5 %	76	77,6 %	1,0 %
2	Services relatifs à l'agriculture	24	24	0	0,0 %	0,2 %	18	75,0 %	19	79,2 %	-4,2 %
3	Pêche et piégeage	8	7	1	14,3 %	0,1 %	5	62,5 %	5	71,4 %	-8,9 %
4	Exploitation forestière	72	65	7	10,8 %	0,5 %	54	75,0 %	48	73,9 %	1,2 %
5	Services forestiers	19	16	3	18,8 %	0,1 %	16	84,2 %	9	56,3 %	20,0 %
6	Mines	40	34	6	17,6 %	0,3 %	23	57,5 %	28	82,4 %	-24,9 %
7	Extraction du pétrole et du gaz naturel	4	4	0	0,0 %	0,0 %	2	50,0 %	2	50,0 %	0,0 %
8	Carrières et sablières	26	21	5	23,8 %	0,2 %	17	65,4 %	13	61,9 %	3,5 %
9	Services miniers	31	28	3	10,7 %	0,2 %	24	77,4 %	21	75,0 %	2,4 %
10	Industries des aliments	213	197	16	8,1 %	1,4 %	157	73,7 %	152	77,2 %	-3,5 %
11	Industries des boissons	15	16	-1	-6,3 %	0,1 %	6	40,0 %	13	81,3 %	-41,3 %
12	Industries du tabac	3	6	-3	-50,0 %	0,0 %	3	100,0 %	4	66,7 %	33,3 %
15	Industries des produits du caoutchouc	24	19	5	26,3 %	0,2 %	20	83,3 %	15	79,0 %	4,4 %
16	Industries des produits en matière plastique	137	126	11	8,7 %	0,9 %	85	62,0 %	73	57,9 %	4,1 %
17	Industries du cuir et des produits connexes	19	20	-1	-5,0 %	0,1 %	13	68,4 %	11	55,0 %	13,4 %
18	Industries textiles de première	13	16	-3	-18,8 %	0,1 %	11	84,6 %	7	43,8 %	40,9 %

SAE	Description	assujetties 2010	assujetties 2009	Diff. 2010-2009	% de la différence	% relatif à l'ensemble	Répondants 2010	% réponse 2010	Répondants 2009	% réponse 2009	% Variation 2010-2009
	transformation										
19	Industries des produits textiles	57	53	4	7,5 %	0,4 %	40	70,2 %	35	66,0 %	4,1 %
24	Industries de l'habillement	139	140	-1	-0,7 %	0,9 %	90	64,8 %	78	55,7 %	9,0 %
25	Industries du bois	257	251	6	2,4 %	1,7 %	185	72,0 %	180	71,7 %	0,3 %
26	Industries du meuble et articles d'ameublement	123	125	-2	-1,6 %	0,8 %	89	72,4 %	91	72,8 %	-0,4 %
27	Industries du papier et des produits en papier	83	82	1	1,2 %	0,6 %	57	68,7 %	57	69,5 %	-0,8 %
28	Imprimerie, édition et industries connexes	208	201	7	3,5 %	1,4 %	134	64,4 %	140	69,7 %	-5,2 %
29	Industries de première transformation des métaux	89	85	4	4,7 %	0,6 %	70	78,7 %	59	69,4 %	9,2 %
30	Industries de la fabrication des produits métalliques	393	378	15	4,0 %	2,6 %	268	68,2 %	249	65,9 %	2,3 %
31	Industries de la machinerie	164	149	15	10,1 %	1,1 %	104	63,4 %	100	67,1 %	-3,7 %
32	Industries du matériel de transport	104	88	16	18,2 %	0,7 %	72	69,2 %	63	71,6 %	-2,4 %
33	Industries des produits électriques et électroniques	179	175	4	2,3 %	1,2 %	122	68,2 %	105	60,0 %	8,2 %
35	Industries des produits minéraux non métalliques	107	100	7	7,0 %	0,7 %	69	64,5 %	66	66,0 %	-1,5 %
36	Industries des produits du pétrole et du charbon	10	8	2	25,0 %	0,1 %	8	80,0 %	5	62,5 %	17,5 %
37	Industries chimiques	187	169	18	10,7 %	1,2 %	114	61,0 %	113	66,9 %	-5,9 %
39	Autres industries manufacturières	208	214	-6	-2,8 %	1,4 %	125	60,1 %	126	58,9 %	1,2 %
40	Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	508	420	88	21,0 %	3,4 %	360	70,9 %	303	72,1 %	-1,3 %
42	Entrepreneurs spécialisés	958	850	108	12,7 %	6,3 %	676	70,6 %	604	71,1 %	-0,5 %
44	Services relatifs à la construction	41	38	3	7,9 %	0,3 %	25	61,0 %	28	73,7 %	-12,7 %

SAE	Description	assujetties 2010	assujetties 2009	Diff. 2010-2009	% de la différence	% relatif à l'ensemble	Répondants 2010	% réponse 2010	Répondants 2009	% réponse 2009	% Variation 2010-2009
45	Transports	593	564	29	5,1 %	3,9 %	393	66,3 %	369	65,4 %	0,8 %
46	Transports par pipelines	2	0	2	S.O.	0,0 %	1	50,0 %	0	S.O.	S.O.
47	Entreposage	21	20	1	5,0 %	0,1 %	12	57,1 %	15	75,0 %	-17,9 %
48	Communications	122	107	15	14,0 %	0,8 %	73	59,9 %	63	58,9 %	1,0 %
49	Autres services publics	68	58	10	17,2 %	0,5 %	51	75,0 %	37	63,8 %	11,2 %
50	Commerce de gros de produits agricoles	14	12	2	16,7 %	0,1 %	7	50,0 %	7	58,3 %	-8,3 %
51	Commerce de gros de produits pétroliers	47	38	9	23,7 %	0,3 %	34	72,3 %	26	68,4 %	3,9 %
52	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	239	218	21	9,6 %	1,6 %	148	61,9 %	139	63,8 %	-1,8 %
53	Commerce de gros de vêtements, de chaussures, tissus et merceries	79	71	8	11,3 %	0,5 %	47	59,5 %	37	52,1 %	7,4 %
54	Commerce de gros d'articles ménagers	43	39	4	10,3 %	0,3 %	31	72,1 %	25	64,1 %	8,0 %
55	Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	93	86	7	8,1 %	0,61 %	64	68,8 %	61	70,9 %	-2,1 %
56	Commerce de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et des matériaux de construction	234	230	4	1,7 %	1,5 %	164	70,1 %	155	67,4 %	2,7 %
57	Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	412	392	20	5,1 %	2,7 %	259	62,9 %	240	61,2 %	1,6 %
59	Commerces de gros de produits divers	289	265	24	9,1 %	1,9 %	161	55,7 %	149	56,2 %	-0,5 %
60	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	759	675	84	12,4 %	5,0 %	554	73,0 %	538	79,7 %	-6,7 %

SAE	Description	assujetties 2010	assujetties 2009	Diff. 2010-2009	% de la différence	% relatif à l'ensemble	Répondants 2010	% réponse 2010	Répondants 2009	% réponse 2009	% Variation 2010-2009
61	Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	105	92	13	14,1 %	0,7 %	61	58,1 %	55	59,8 %	-1,7 %
62	Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	133	117	16	13,7 %	0,9 %	92	69,2 %	81	69,2 %	-0,1 %
63	Commerces de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	712	641	71	11,1 %	4,7 %	495	69,5 %	444	69,3 %	0,3 %
64	Commerces de détail de marchandises diverses	42	42	0	0,0 %	0,3 %	31	73,8 %	27	64,3 %	9,52 %
65	Autres commerces de détail	409	374	35	9,4 %	2,7 %	291	71,2 %	277	74,1 %	-2,9 %
69	Commerces de détail hors magasin	29	21	8	38,1 %	0,2 %	19	65,5 %	15	71,4 %	-5,9 %
70	Intermédiaires financiers de dépôts	380	353	27	7,6 %	2,5 %	320	84,2 %	311	88,1 %	-3,9 %
71	Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	14	15	-1	-6,7 %	0,1 %	9	64,3 %	8	53,3 %	11,0 %
72	Sociétés d'investissement	382	329	53	16,1 %	2,5 %	236	61,8 %	223	67,8 %	-6,0 %
73	Sociétés des assurances	93	84	9	10,7 %	0,6 %	74	79,6 %	68	81,0 %	-1,4 %
74	Autres intermédiaires financiers	56	49	7	14,3 %	0,4 %	38	67,9 %	33	67,4 %	0,5 %
75	Services immobiliers (sauf lotisseurs)	161	143	18	12,6 %	1,1 %	107	66,5 %	83	58,0 %	8,4 %
76	Agences d'assurances et agences immobilières	197	183	14	7,7 %	1,3 %	151	76,7 %	133	72,7 %	4,0 %
77	Services aux entreprises	1 880	1 671	209	12,5 %	12,4 %	1 224	65,1 %	1082	64,8 %	0,4 %
81	Services de l'administration fédérale	9	5	4	80,0 %	0,1 %	7	77,8 %	5	100,0 %	-22,2 %
82	Services de	68	57	11	19,3 %	0,5 %	49	72,1 %	45	79,0 %	-6,9 %

SAE	Description	assujetties 2010	assujetties 2009	Diff. 2010-2009	% de la différence	% relatif à l'ensemble	Répondants 2010	% réponse 2010	Répondants 2009	% réponse 2009	% Variation 2010-2009
	l'administration provinciale										
83	Services des administrations locales	261	244	17	7,0 %	1,7 %	209	80,1 %	187	76,6 %	3,4 %
85	Services d'enseignement	346	328	18	5,5 %	2,3 %	251	72,5 %	252	76,8 %	-4,3 %
86	Services de santé et services sociaux	750	636	114	17,9 %	4,9 %	541	72,1 %	485	76,3 %	-4,1 %
91	Hébergement	123	121	2	1,7 %	0,8 %	77	62,6 %	71	58,7 %	3,9 %
92	Restauration	438	411	27	6,6 %	2,9 %	280	63,9 %	255	62,0 %	1,9 %
96	Services de divertissements et de loisirs	242	206	36	17,5 %	1,6 %	175	72,3 %	140	68,0 %	4,4 %
97	Services personnels et domestiques	86	71	15	21,1 %	0,6 %	53	61,6 %	47	66,2 %	-4,6 %
98	Associations	323	277	46	16,6 %	2,1 %	234	72,5 %	210	75,8 %	-3,4 %
99	Autres services	332	306	26	8,5 %	2,2 %	210	63,3 %	206	67,3 %	-4,1 %

Répartition des heures de formation entre les diverses catégories de personnel

Catégorie de personnel	Année	Nombre d'employées et d'employés		N ^{bre} d'employées et d'employés formés (% du nombre d'employées et d'employés par catégorie)		N ^{bre} d'heures de formation reçues (% du total)		N ^{bre} moyen d'heures de formation reçues par personne
		Nombre	% du total	Nombre	%	Nombre	% du total	
Personnel de direction	2009	71 615	3,7 %	29 327	41,0 %	1 177 218,2	3,9 %	16,4
	2010	52 689	2,6 %	29 090	55,2 %	966 003,4	3,1 %	18,3
Personnel cadre, professionnel et d'ingénierie	2009	338 852	17,7 %	198 955	58,7 %	6 814 053,1	22,7 %	20,1
	2010	339 544	17,0 %	203 773	60,0 %	6 456 614,4	20,6 %	19,0
Personnel administratif, technique et de bureau	2009	435 907	22,7 %	205 851	47,2 %	5 452 611,3	18,1 %	12,5
	2010	426 249	21,4 %	191 909	45,0 %	5 102 182,8	16,2 %	12,0
Personnel de la vente et des services	2009	449 243	23,4 %	226 664	50,5 %	6 031 072,9	20,1 %	13,4
	2010	514 964	25,8 %	230 596	44,8 %	7 385 928,0	23,5 %	14,3

Catégorie de personnel	Année	Nombre d'employées et d'employés		N ^{bre} d'employées et d'employés formés (% du nombre d'employées et d'employés par catégorie)		N ^{bre} d'heures de formation reçues (% du total)		N ^{bre} moyen d'heures de formation reçues par personne
		Nombre	% du total	Nombre	%	Nombre	% du total	
Personnel de production	2009	622 669	32,5 %	280 269	45,0 %	10 497 714,5	35,0 %	16,9
	2010	663 219	33,2 %	307 476	46,4 %	11 491 840,7	36,6 %	17,3
TOTAL	2009	1 918 286	100,0 %	941 066	49,1 %	29 972 670,0	100,0 %	15,6
	2010	1 996 665	100,0 %	962 844	48,2 %	31 402 569,2	100,0 %	15,7